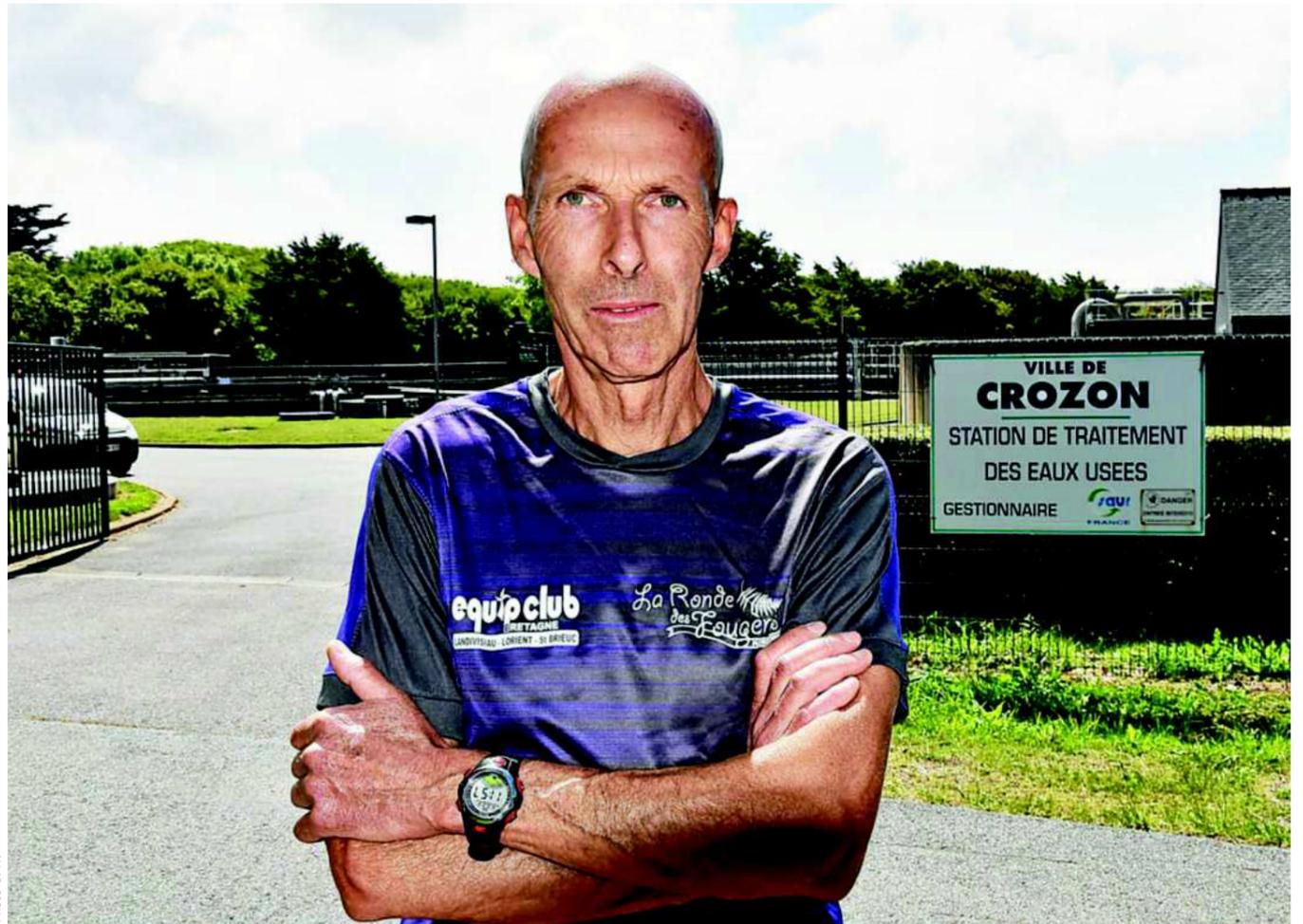


Assainissement. Crozon en eaux troubles

Gwendal Hameury
et Anne-Cécile Juillet

Elle est mondialement connue pour ses plages, ses paysages uniques et la beauté de ses côtes. Néanmoins, le petit paradis qu'est la presqu'île de Crozon doit faire face à une réalité bien moins reluisante : les réseaux d'assainissement des communes qui la composent, Crozon en tête, sont loin d'être à la hauteur de ce qu'attendent les normes environnementales et l'État. Au point que, certaines années, des eaux usées ont été délestées sans traitement sur des plages.



Jean-Jacques Gallou est employé communal affecté à la gestion de la station d'épuration de Lostmarc'h, à Crozon, qui risque l'inondation en cas de fortes pluies...

Photo G. H.



Des normes sanitaires mises en cause

Pour mesurer la qualité de l'eau, une multitude de facteurs sont pris en compte. Notamment la quantité de « coliformes fécaux », cette bactérie *Escherichia Coli* (E. Coli), dont la majorité des souches est inoffensive mais dont certaines peuvent entraîner de violentes diarrhées. À Crozon, la norme édictée par la police de l'eau, service de la Direction départementale des territoires et de la mer, est de 100 E. Coli par millilitres d'eau. Mais dans le village voisin de Telgruc, comme dans de nombreuses communes côtières, le taux est de 1.000. Un point qui agace les élus, et qui a fait mouche à la préfecture. « L'objectif de 100 E.Coli/ml est beaucoup trop ambitieux, la commune est coincée par ce taux qui n'a pas lieu d'être, cette norme est quasi inatteignable », estime le sous-préfet de Châteaulin. Reste que, les jours de délestage, c'est par millions qu'on comptait les E.Coli dans l'eau de mer.

C'était pendant l'hiver 2016, devant l'un des hôtels emblématiques de la plage de Morgat. « Un groupe faisait du long-côte, alors que le poste était en plein délestage. En clair, ils patageaient dans la merde », se souvient Jean-Jacques Gallou. Cet employé communal affecté à la station d'épuration de Lostmarc'h, à Crozon, y travaille depuis plus de trente ans. En fonctionnement depuis 1984, la « Step » a été entièrement rénovée en 2010 : « C'est un très bel outil », détaille le spécialiste, vantant son système qui rend une eau d'excellente qualité une fois passée par ses membranes. « Mais le problème, c'est qu'on a mis la charrue avant les bœufs, déplore Jean-Jacques Gallou. C'est tout le réseau en amont qui déconne ». Trop vieux, il absorbe les eaux pluviales lorsqu'elles sont abondantes, et de fait, multiplie par dix les arrivées à la station, pourtant dimensionnée pour 17.700 habitants, soit deux fois la population de la ville. Résultat : les jours où les pluies sont trop fortes, la station risque l'inondation. Cela s'est déjà produit à deux reprises, en 2010, à peine son inauguration passée. Mais laisser ce petit bijou de technologie dépendre des aléas de la météo est impensable pour la SAUR, qui l'exploite.

Les eaux usées délestées en mer

« On a donc dû trouver une parade », poursuit Jean-Jacques Gallou. Elle est pourtant illégale depuis 2009, et s'appelle un « bypass ». En gros, un énorme tuyau court-circuite le passage par les bassins de traitement, pour délester directement les eaux usées (rejets directs des cuisines, des toi-

lettes ou des salles de bains) dans la mer. En 2017, en raison d'une faible pluviométrie, cela n'a pas été le cas. Mais l'équivalent de neuf piscines olympiques (soit environ 28.085 m³), ont été déversées en 35 délestages, entre février 2011 et mars 2016. Principaux sites affectés : la très touristique plage de Morgat, mais surtout celle de Lostmarc'h, 2 km de sable fin, appréciée des surfeurs et des naturistes. Ici, les taux d'E.Coli explosent les normes, particulièrement exigeantes à Crozon (lire ci contre).

Crozon mise en demeure par l'État

Après plusieurs années de négligence et d'usages interdits, une visite surprise de la police de l'eau, en mars 2016, a précipité la commune face à ses responsabilités. Le 18 août, en pleine saison, le préfet du Finistère a mis Crozon en demeure : finie l'utilisation du « bypass » ; interdiction d'étendre le réseau d'assainissement ; obligation de réparer l'existant avant le 31 décembre 2017. « Jusqu'à preuve du contraire, la situation n'est pas encore claire, remarque Bernard Musset, sous-préfet de Châteaulin, qui a encore convoqué une réunion de crise sur le sujet le 22 juin dernier. On attend toujours le plan d'action de la mairie de Crozon ». L'État espère, pour « sortir par le haut » de cette situation critique pour l'environnement, la création de « bassins tampons » destinés à accueillir le surplus d'eaux usées, le cas échéant.

« On est les meilleurs de la classe ! »

« Cette mise en demeure nous a mis très en

colère, contre-attaque Daniel Moysan, maire de Crozon. Depuis 2008, je consacre un million d'euros par an à l'assainissement (il reçoit des aides publiques, NDLR), je ne peux pas faire plus ». L' élu admet avoir été « obligé » de procéder à des délestages dans des « endroits choisis », pour protéger sa station. Et pour enfoncer le clou, il invite à aller voir comment cela se passe chez ses voisins (lire ci-dessous) ou même ailleurs en rade de Brest... « On est les meilleurs de la classe ! ».

Pour le préfet du Finistère, agacé par la situation, il s'agit avant tout de préserver la qualité sanitaire des eaux de baignade. Les relevés de la SAUR, communiqués à la mairie, puis à l'Agence régionale de Santé tendent à prouver qu'elle est bonne. « La Saur n'a aucun intérêt à donner de mauvais chiffres, parce qu'au-delà de trois résultats négatifs, la station serait déclassée », nuance Jean-Jacques Gallou.

Reste que cet été, l'État s'engage à contrôler huit relevés, soit un par semaine pendant les deux mois estivaux. « C'est bien beau, mais le reste de l'année, qui défendra notre environnement ? », interroge Alain Jaouen, membre d'une association locale de défense du littoral.

Au-delà des responsabilités communales, certains sites touristiques ont dû, eux aussi, revoir leur copie. L'été dernier, les autorités sanitaires avaient découvert qu'un camping trois étoiles déversait toutes ses eaux usées... dans un champ contigu aux tentes des vacanciers. Sollicité, il a affirmé au Télégramme « être en train de faire des travaux. »

Toute la Presqu'île est dans le viseur

Crozon n'est pas la seule commune à avoir été mise en demeure d'effectuer des travaux de toute urgence. Lanvéoc et Telgruc sont aussi dans le viseur de l'État. « La commune avait beaucoup de retard, confesse Dominique Le Pennec, maire de Telgruc. À notre arrivée, on a pris le taureau par les cornes ». Depuis trois ans, il alloue, en effet, entre 150.000 et 200.000 € annuels à l'assainissement. « On fait ce qui est nécessaire, au plus vite, dans le cadre contraint de notre budget. Et ce, même si, il faut bien l'avouer, s'occuper de ce qu'il y a sous terre ne rapporte pas de voix. Électoralement, c'est bien plus intéressant de réaliser de belles places avec de beaux pavés... ». L'édile estime que sa commune est aujourd'hui dans les clous. Mais impossible de le vérifier puisqu'il n'a pas plu cet hiver. « On a tou-

jours cette épée de Damoclès au-dessus de la tête et notre projet de lotissement est bloqué, s'agace-t-il. Sur ce sujet, il faudrait une démarche à l'échelle presqu'insulaire ».

Station « moyenâgeuse »

À Lanvéoc aussi, où la station d'épuration est jugée « moyenâgeuse » et le réseau « catastrophique », on s'active sur le sujet. « On démarre la deuxième tranche des travaux au bourg pour être aux normes. C'est complexe. Les lois ont beaucoup changé ; elles sont plus strictes aujourd'hui », souffle le maire Louis Ramoné, qui se sent bien seul face à l'ampleur de la tâche. Et de préciser que sa commune, 2.200 habitants, compte deux stations : une municipale et celle de la base aéronavale (BAN). « Améliorer tout ça prend du temps

et beaucoup d'argent. Le problème, c'est qu'on n'a pas que ça à faire dans une commune », confie cet élu qui déplore le manque d'aides de l'État. « Vous savez combien je vais toucher en DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux, NDLR) pour mettre la station aux normes ? Pas un centime ! ».

Argol, Roscanvel, Camaret, où toutes les eaux usées que la station ne peut absorber en cas de fortes pluies finissent dans le port... Des travaux et/ou des études sont en cours partout. Le sujet est devenu un sujet majeur. Sauf à Landévennec, village de Roger Lars, l'ancien vice-président communautaire en charge de l'environnement, où il n'existe... ni réseau d'assainissement collectif ni, a fortiori, de station d'épuration. Quand les fosses septiques débordent, tout part en rade de Brest.